

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un ajout de la 5G sur un site existant

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	17^{ème}
Nom de site	TERNES_CPE_NEUILLY	Numéro	362U1
Adresse du site	18, rue Gustave Charpentier	Hauteur	R+4 (36,25 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur les 3 antennes inactives.		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	08/06/2020
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	28/12/2020
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	28/02/2021

Historique et contexte	Activations des 3 antennes inactives du dossier précédent
------------------------	--

Objet de la demande

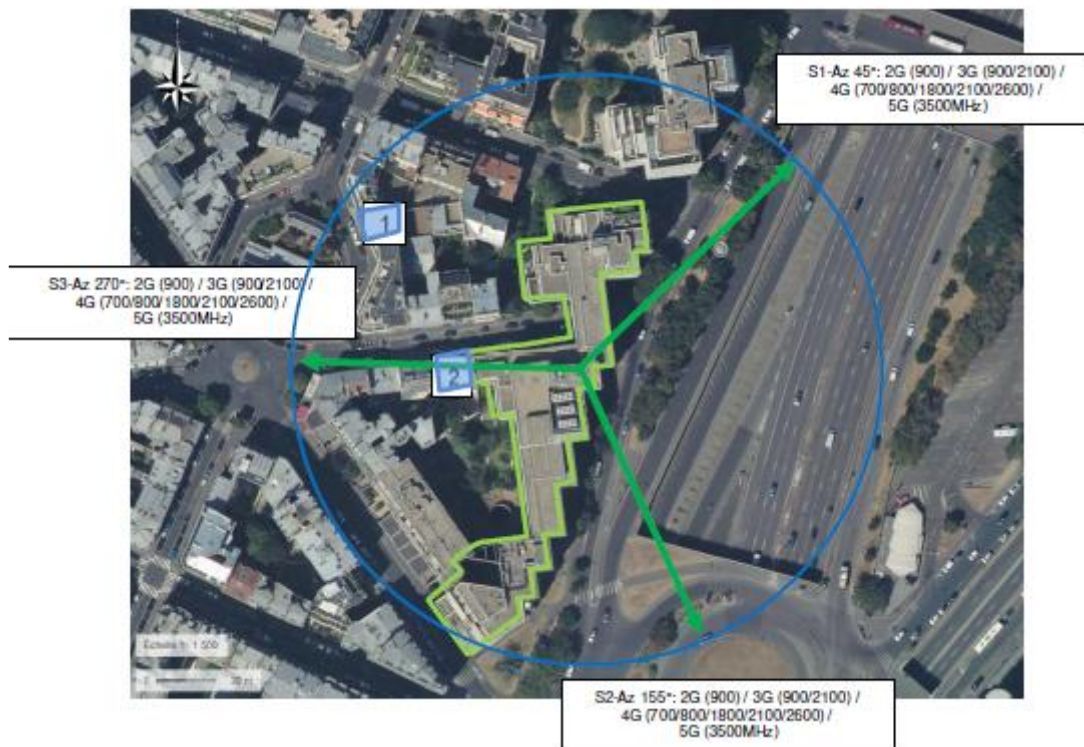
Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Orange envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 45°, 155° et 270°.		
Distance des ouvrants	Pas d'ouvrant dans un rayon de 10m des antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G : 45° < 5V/m - 155° < 2V/m - 270° < 3V/m 5G : 45° < 3V/m - 155° < 2V/m - 270° < 2V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	36,07 m		

Incidence visuelle

Description des antennes	Ce Projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 45°, 155° et 270° (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 antennes panneaux activées en 5G pour les mêmes azimuts
Intégration antennaire	Aucune modification
Zone technique	Aucune modification

Date :		Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :
Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
		Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



numéro	Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/M
1	Crèche les Malicieux de Montrosier	26 rue Montrosier 92200	R+0 3m	NON	87m	<1
2	Crèche Babilou Neuilly Sablonville	15 rue de Sablonville 92200	R+0 3m	OUI	37m	<1

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G

	Azimut 45°	Azimut 155°	Azimut 270°
Niveau Maximal (V/m)	entre 4 et 5	entre 1 et 2	entre 2 et 3
Hauteur (en m)	28.50	22.50	22.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation pour le 3500MHz (5G)

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 45, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 34.50 m.



Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 155, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 25.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Yellow
Entre 3 et 4 V/m :	Light Green
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Dark Blue

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 270, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 25.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Yellow
Entre 3 et 4 V/m :	Light Green
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Light Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Blue

	Azimut 45°	Azimut 155°	Azimut 270°
Niveau Maximal (V/m)	entre 2 et 3	entre 1 et 2	entre 1 et 2
Hauteur (en m)	34.50	25.50	25.50

Vue des Antennes Avant/Après



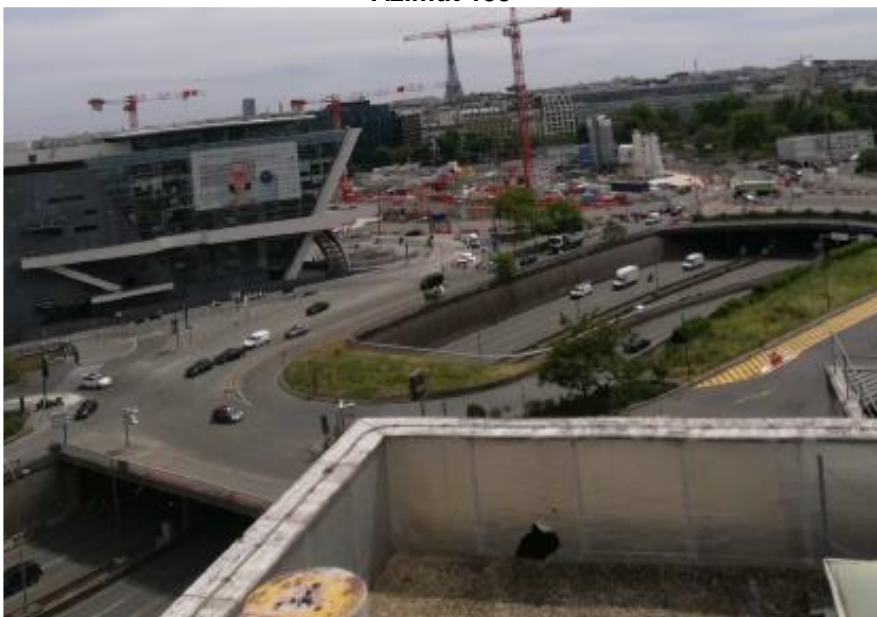
AUCUN CHANGEMENT

Vue des Azimuts

Azimut 45°



Azimut 155°



Azimut 270°

